

République Française

/ Délibération n° 2024/20
SYSTEMES D'INFORMATION. Adhésion à l'Association pour le Digital et l'IT en Région Auvergne-Rhône-Alpes (ADIRA).

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49
Nombre de présents : 36

Date de la convocation : 30/01/24
Compte rendu affiché :

Transmis en préfecture :
Numéro de télétransmission unique :

Présidente : Mme Michèle PICARD

Secrétaire : Nicolas PORRET

Elu(e)s :

Présent(e)s : Mme Michèle PICARD, M. Nacer KHAMLA, Mme Saliha PRUDHOMME-LATOURE, Mme Véronique FORESTIER, M. Lanouar SGHAIER, Mme Samira MESBAHI, M. Djlannie BEN MABROUK, Mme Véronique CALLUT, M. Bayrem BRAIKI, Mme Souad OUASMI, M. Nicolas PORRET, Mme Patricia OUVARD, M. Hamdiatou NDIAYE, Mme Monia BENAÏSSA, M. Pierre-Alain MILLET, Mme Valérie TALBI, M. Jean-Maurice GAUTIN, M. Aurélien SCANDOLARA, Mme Sophia BRIKH, Mme Yolande PEYTAVIN, M. Pierre MATEO, M. Said ALLAOUI, Mme Nathalie DEHAN, Mme Amel KHAMMASSI, Mme Christelle CHARREL, M. Karim SEGHIER, M. Murat YAZAR, M. Benoît COULIOU, M. Maurice IACOVELLA, Mme Marie-Danielle BRUYERE, M. Damien MONCHAU, M. Albert NIGRA, M. Lionel PILLET, M. Alexandre DALLERY, Monsieur Cyril SANTANDER , M. Aurélien ARNOULD.

Absent(e)s : Mme Sandrine PICOT, M. Idir BOUMERTIT, M. Lotfi BEN KHELIFA, M. Yalcin AYVALI, Mme Fazia OUATAH, Mme Estelle JELLAD, Mme Camille CHAMPAVERE, M. Farid BEN MOUSSA.

Excusé(e)s :

Dépôt de pouvoir : Mme Joëlle CONSTANTIN à M. Albert NIGRA, M. Jeff ARIAGNO à Mme Samira MESBAHI, M. Yannick BUSTOS à Mme Patricia OUVARD, Mme Aude LONG à M. Benoît COULIOU, Mme Fatma HAMIDOUCHE à M. Alexandre DALLERY.

République Française

/ Rapport n° 20

SYSTEMES D'INFORMATION. Adhésion à l'Association pour le Digital et l'IT en Région Auvergne-Rhône-Alpes (ADIRA).

Direction de l'Innovation et du Développement Numérique

Mesdames, Messieurs,

Pour accompagner le plan numérique Vénissieux 2026 (PNV2026), et ainsi mieux répondre aux enjeux du numérique et aux fortes attentes des directions utilisatrices, il est important que la Ville soit présente et active dans les réseaux professionnels d'échanges, afin notamment que les agents en charge de l'innovation et du développement numérique, en plus de la formation continue, puissent échanger avec leurs pairs. Cela passe par des partages d'expériences avec d'autres organisations, publiques et privées, des réflexions sur les bonnes pratiques et de la veille technologique ou réglementaire.

L'ADIRA, l'Association pour le Digital et l'Information technologique en Région Auvergne-Rhône-Alpes, propose depuis 50 ans de rassembler de nombreux acteurs du numérique de la région, collectivités utilisatrices et entreprises. L'association est organisée en groupes de travail, chacun dédié à un sujet. Ils permettent de faire avancer des problématiques partagées par tous les adhérents sur de très nombreux sujets tels la gouvernance, la cybersécurité, le numérique durable, les achats, le cadre juridique, la gestion des données, l'intelligence artificielle, les objets connectés, etc.

L'adhésion est annuelle et forfaitaire, quel que soit le nombre de personnes participant aux différents ateliers. Elle est pour 2024 de 1 400 €, exonéré de TVA.

Vu l'article L2121-29 du code général des collectivités territoriales ;

Considérant l'intérêt d'une telle adhésion ;

Le Conseil municipal,
Le rapport de Madame Le Maire, entendu,
après en avoir délibéré,

A l'unanimité
décide de :

- Autoriser Madame le Maire, ou à défaut l'Adjoint délégué au numérique, à signer l'adhésion de la Ville de Vénissieux à l'ADIRA ;

- Noter que la dépense sera imputée sur le chapitre 011 du budget de la collectivité, de l'année considérée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme

Pour le Maire
Nacer KHAMLA
Premier Adjoint